

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

5EME Réunion de 2014

Séance du 17 novembre 2014

CG20141117_28
id. 1287

L'an deux mille quatorze le dix sept novembre , les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. J-P. ALBERT, M. E. ASTOUL, M. C. ASTRUC, M. P. AURIENTIS, M. J-M. BAYLET, M. J-P. BESIERS, M. J. CAMBON, M. J. CAPAYROU, M. B. DAGEN, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAX, M. G-M. EMPOCIELLO, M. F. GARRIGUES, M. R. GARRIGUES, M. J. GONZALEZ, M. P. GUILLAMAT, M. G. HEBRAL, M. A. LACOMBE, M. J. LAVABRE, M. M. MARTY, M. P. MARTY, M. R. MASSIP, M. C. MOUCHARD, M. J-P. QUEREILHAC, M. J-P. RAYNAL, M. D. ROGER, M. J. ROSET, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, M. J. TABARLY, M. L. VIGUIE

BASES DE LOISIRS DÉPARTEMENTALES

Comme tous les ans à l'occasion de notre réunion de la DM2, je souhaite vous présenter un **bilan d'activité** de nos structures de loisirs à vocation socio-éducative que sont, d'une part, la Base de loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint-Nicolas de la Grave et, d'autre part, le Centre de vacances Jean Baylet à Mimizan-Plage.

I - BASE DE LOISIRS DU TARN ET DE LA GARONNE A SAINT-NICOLAS DE LA GRAVE

1 – Point sur les travaux

Dans le cadre du vaste programme de restructuration et de modernisation de la Base de loisirs, la prochaine opération (**tranche 4**) portera sur la **réhabilitation du bâtiment technique et d'accueil**. Dans le cadre du programme technique des travaux,

approuvé lors du vote du **BP 2013** et conformément aux dispositions énoncées lors de la DM2 2013, les procédures de désignation du mandataire, maître d'ouvrage délégué, et de désignation du maître-d'œuvre ont été menées à bien dans le courant de cette année. L'avant projet sommaire devrait pouvoir être soumis à votre validation à l'occasion de notre prochaine session.

Je vous rappelle le coût d'objectif de cette opération fixé à **2,8 M€ TTC**. Les crédits correspondants seront inscrits sur le budget de la Base au regard de l'échéancier du mandataire. Sur cette opération, des aides financières seront sollicitées auprès de l'Europe, l'État et de la Région.

S'agissant de la création de **l'aire de camping-cars**, les travaux ont été réalisés pour un coût de 142 000 € et livrés pour l'ouverture de la saison au 15 juin 2014. Cet équipement vient clore l'offre en matière d'accueil touristique de la Base. Nous avons pu noter une bonne fréquentation sur ces premiers mois d'ouverture.

2 – Bilan d'activité

	Journées/enfants - unités		Recettes	
	2013	2014	2013	2014
Classes de découverte	2 896	2 329	119 086 €	99 255 €
Centres de vacances, groupes sportifs, etc	4 342	4 811	104 128 €	124 611 €
Camping individuels	2 283	2 580	14 476 €	15 294 €
Aire de camping-cars	/	481	0 €	922 €
Activités à la journée	2 011	2 587	27 726 €	30 457 €
Plage 82 / piscine	21 272	17 430	17 861 €	18 766 €
Location nautisme (embarcations louées)	820	775	6 385 €	6 064 €
Cours de natation (leçons vendues)	/	310	/	1 570 €
Total			289 662 €	296 939 €

En 2013, nous avons pu noter le retour à une fréquentation plus en adéquation avec les capacités et les ambitions de la Base en matière de classes de découverte et de centres de vacances. En 2014, cette tendance s'est confirmée avec une augmentation des séjours des centres de vacances et des groupes divers (+ 20% de recettes). Pour les classes de découverte, les services départementaux de l'Éducation Nationale ont été rencontrés dans le but de promouvoir les prestations et les services de cet équipement.

Ces contacts ont aussi été élargis à tous les organismes et groupements susceptibles d'être en recherche de ce type de site, d'hébergement, ou d'activités.

Ainsi, l'attractivité liée à la haute qualité des locaux, conjuguée à une modernisation des offres d'animation et des activités proposées, laisse augurer, suivant les contacts pris à ce jour, une progression de la fréquentation pour les années à venir.

A l'examen de ce bilan, il convient de rajouter l'analyse spécifique du bilan de « **Plage 82** ».

Pour cette deuxième année d'existence, je vous rappelle que cet espace événementiel a été ouvert du 1er juillet au 31 août 2014, soit deux semaines de plus qu'en 2013. Nous pouvons noter une fréquentation significative de 17 430 personnes avec une forte affluence sur les journées ensoleillées (800 personnes en moyenne).

Comme en 2013, une enquête de satisfaction a été conduite par nos services et les services de l'Agence de Développement Touristique, jointe en annexe. Elle fait apparaître à l'identique, une satisfaction générale de tous les visiteurs.

Le point fort est la qualité du service proposé pour le tarif de 1 € pour les enfants et 1,5 € pour les adultes. On peut aussi noter la satisfaction de 95,5 % des personnes interrogées au sujet de l'équipe d'accueil et d'animation de « **Plage 82** ».

Enfin, il convient de préciser que « **Plage 82** » **a fortement profité aux tarn-et-garonnais** (75,5 % des visiteurs).

3 – Saison 2015

En perspective de la saison 2015, il convient de se prononcer sur la **grille tarifaire** des prestations de la Base de loisirs, jointe en annexe. Cette dernière tient compte, non seulement de l'évolution économique générale, du budget global de la Base, mais aussi des ajustements nécessaires quant à l'offre de prestations de la Base.

Je vous propose aussi, dès à présent, de vous prononcer sur la **reconduction en 2015 de « Plage 82 »**, avec une ouverture du 1er juillet au 31 août et une tarification maintenue à 1 € pour les enfants et 1,50 € pour les adultes.

La Base accueillera ses premiers groupes à partir du mois de février 2015. Le planning prévisionnel des réservations sur l'année annonce d'ores et déjà un bon taux de remplissage.

II - CENTRE DE VACANCES JEAN BAYLET A MIMIZAN-PLAGE

Depuis la réouverture du Centre de Vacances Jean Baylet à Mimizan-Plage, approuvée à l'occasion de vote de la DM2 de 2009, pour l'accueil de classes de découverte, de groupes divers (centres de loisirs, associations...) et des agents du Conseil Général dans les chalets prévus à cet effet, nous n'avons eu de cesse de restructurer les locaux et leur environnement, afin d'offrir des conditions et un confort d'accueil en constante amélioration.

1 – Point sur les travaux

A l'occasion de chaque session, je vous ai proposé l'inscription des crédits nécessaires à la réalisation des travaux et aux achats de matériel ou d'équipement indispensables à la poursuite de nos objectifs.

Les travaux se sont poursuivis en 2014, portant essentiellement sur :

- la poursuite de la mise aux normes « établissement recevant du public » (E.R.P) de l'ensemble des chalets,
- la poursuite de la restructuration des « chalets-groupes » pour l'accueil collectif,
- les travaux d'entretien courant et de maintien en état des bâtiments H Nord et Central, dédiés à l'accueil des classes de découvertes du département.

2 – Bilan d'activité

Le bilan 2014 fait apparaître un nombre **croissant** d'enfants et de groupes accueillis par rapport à 2013. De fait, le Centre a été occupé **au maximum de ses capacités** (hébergement, restauration).

L'augmentation significative du nombre de journées/enfants réalisées en 2014 par rapport à 2013 en matière de classes de découverte (+ 79 %) s'explique par l'utilisation mutualisée des réfectoires de l'IMEP, alors qu'en 2013 seul le réfectoire du bâtiment Forêt avait pu être utilisé.

L'attractivité de cette structure offerte aux jeunes du département et d'ailleurs ne se dément pas : **le planning des réservations 2015 est d'ores et déjà complet** sur la période d'ouverture de mars à septembre.

Il convient aussi de souligner que **nous avons poursuivi en 2014 l'organisation en gestion directe des séjours de type colonie**, à l'attention des seuls jeunes tarn-et-garonnais, dont nous devons assurer le transfert vers Mimizan.

Sur cette « **colonie du 82** », je vous rappelle qu'un effort tout particulier a été maintenu, afin que ces séjours soient prioritairement accessibles aux enfants relevant de nos services de l'Aide Sociale.

Ainsi, sur les semaines de vacances concernées (vacances de Pâques et vacances d'été), nous avons, comme nous le recherchons toujours dans ce domaine, contribué à la mixité sociale, à la grande satisfaction de l'ensemble des jeunes accueillis. **Sur les 70 enfants** (51 en 2013) ayant bénéficié de la colonie, **55 relevaient de l'Aide Sociale** (36 en 2013).

Ainsi, le bilan d'activité 2014 du Centre de vacances est le suivant :

	Journées/enfants - unités		Recettes	
	2013	2014	2013	2014
Classes de découverte	2 514	4 511	102 371 €	182 428 €
Centres de vacances, groupes sportifs, etc	4 461	4 862	120 828 €	113 9000 €
Colonie	340	770	26 845 €	41 950 € *
Total			250 044 €	338 278 €

** sur cette somme, 33 180 € ne seront pas émis à l'encontre de l'A.S.E.*

Sur la hausse des effectifs accueillis en 2014, je vous rappelle qu'elle est la résultante de l'utilisation conjointe des réfectoires de l'IMEP et du bâtiment Forêt. Si ce dispositif a permis d'accueillir plus d'enfants, il n'a pas donné entière satisfaction quant à la qualité du service rendu aux écoles venues avec un nombre d'élèves supérieur à 50 élèves : nécessité dans ce cas d'assurer le service de repas en deux lieux distincts de restauration, ce qui, d'une part, a empêché le travail de mixité et de cohésion de groupe et, d'autre part, a nécessité de recruter des personnels supplémentaires ; les écoles n'étant pas en capacité de venir avec plus d'encadrants.

Le budget annuel de fonctionnement 2014 du Centre de vacances Jean Baylet, hors salaires et charges, est de l'ordre de **300 000 €**, pour un montant total de **recettes d'environ 305 000 €**.

3 – Saison 2015

D'une part, compte tenu du bilan 2014, je vous propose pour 2015 de limiter à nouveau la capacité d'accueil des groupes classes de découverte à 50 enfants (comme en 2012). Ainsi, nous pourrions retrouver un service rendu de plus grande qualité, attendu de notre collectivité.

D'autre part, chaque année à pareille époque, il convient **d'approuver la grille tarifaire** pour l'exercice suivant, jointe en annexe. Cette dernière tient compte, non seulement de l'évolution économique générale, du budget global du Centre de vacances, mais aussi des ajustements nécessaires quant à l'offre des prestations.

L'accueil des premières **classes de découverte** est prévu à compter du 2 mars 2015. Le nombre de nuitées pré-réservées est de 3 500, pour 21 établissements scolaires tarn-et-garonnais et 31 classes, **soit une recette prévisionnelle de l'ordre de 157 000 €**.

S'agissant des **groupes accueillis l'été**, du 6 juillet au 31 août 2015, on peut estimer que les effectifs accueillis de 2014 seront à nouveau atteints, **pour une recette prévisionnelle de l'ordre 124 000 €**.

Enfin, je vous propose aussi de reconduire pour les vacances, l'accueil des enfants en séjours de type « colonies ». En la matière, **on peut estimer une recette prévisionnelle de l'ordre 30 000 €**.

4 – Budget

Contrairement à la Base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne, administrée sur un budget annexe, le Centre de vacances Jean Baylet est placé en gestion directe au sein du Service des sports.

Il convient donc de se prononcer sur les crédits à ratifier sur l'exercice 2014, qui permettront de clore la saison 2014, mais aussi d'engager les opérations indispensables pour l'ouverture de la saison 2015 :

A – Investissement :

- **Travaux sur bâtiments d'hébergement (collectifs et chalets)**
(article 231318, sous-fonction 33)

Chalets :

Pour les travaux de rénovation des chalets destinés à l'accueil des groupes, je vous propose d'inscrire un crédit de paiement complémentaire de **195 €** au titre de l'autorisation de programme 2013 ; cette dernière étant portée à 58 695 €.

B – Fonctionnement :

- **Frais de nettoyage des locaux** **3 000 €**
(article 6283, sous-fonction 33)
- **Remboursements frais IMEP** **20 000 €**
(article 628721, sous-fonction 33)

Compte tenu de ce qui précède, je vous propose de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu les amendements déposés sur le bureau de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte des bilans d'activités 2014 des 2 bases tels que présentés ainsi que de l'analyse spécifique du bilan "plage 82" ;

I – Base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint-Nicolas-de-la-Grave

- Prend acte de l'état d'avancement du programme de restructuration et de modernisation portant sur la réhabilitation du bâtiment technique et d'accueil (tranche 4) dont l'APS sera présenté lors de la prochaine réunion ;

- Décide de reconduire en 2015 l'opération « Plage 82 » avec une ouverture du 1^{er} juillet au 31 août et une tarification maintenue à 1 € pour les enfants et pour les adultes ;

II – Centre de vacances Jean-Baylet à Mimizan-plage

- Décide de limiter à nouveau pour 2015 la capacité d'accueil des groupes classes de découverte à 50 enfants ;
- Reconduit pour les vacances, l'accueil des enfants en séjours de type « colonies » ;
- Ratifie les crédits de paiement suivants :

Investissement

- Travaux sur bâtiments d'hébergement (chalets) 195 €
(article 231318, sous-fonction 33)
au titre de l'autorisation de programme 2013

Fonctionnement

- Frais de nettoyage des locaux 3 000 €
(article 6283, sous-fonction 33)
- Remboursements à l'IME 20 000 €
(article 628721, sous-fonction 33)
- Approuve les grilles tarifaires 2015 pour la Base de loisirs et le Centre de vacances telles que présentées.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Michel BAYLET